

# Tableau des garanties

## Couverture santé et assistance pour les étudiants internationaux

Applicable au 1<sup>er</sup> juin 2025



**scorestudies :)**  
you study, we care!

En partenariat avec **APRIL International**, Antaé a développé une solution complète pour les étudiants internationaux en Suisse. Cette assurance est parfaitement adaptée au système local et aux besoins spécifiques et budgets des étudiants internationaux. Toutes les garanties ont été conçues pour répondre aux exigences de la loi LAMal/KVG.

Avec trois différentes couvertures, ScoreStudies Premium, ScoreStudies Essential et ScoreStudies BASIC \*\*, vous pouvez choisir l'assurance étudiante qui répond à vos besoins !

**Note :** Les frais de santé sont pris en charge dans la limite des Frais réels et des Coûts raisonnables et habituels compte tenu du pays/de la localité dans lequel ils sont pratiqués. Un accord préalable est fortement recommandé pour les soins en hospitalisation et les traitements dont le coût est élevé. Tous les montants sont indiqués en franc suisse (CHF). Les plafonds de garantie s'appliquent par personne, par année d'assurance, sauf indication contraire.

\*\* Formule BASIC : une franchise de CHF 2'500 et un copaiement de 10% (maximum CHF 700) s'applique par personne et par année d'assurance sur toutes les garanties.

FORMULE HOSPITALISATION SCORESTUDIES	PREMIUM	ESSENTIAL	BASIC**
Zone géographique de couverture	Mondiale à l'exception des États-Unis	Suisse	Suisse
Plafond global annuel en CHF par maladie/accident	Illimité	Illimité	Illimité
Chambre d'hôpital	Service général	Service général	Service général
Soins intensifs	100% des frais réels	100% des frais réels	100% des frais réels
Médicaments et matériels soumis à prescription médicale Médicaments pour lesquels une ordonnance délivrée par un médecin est légalement nécessaire pour l'achat	100% des frais réels	100% des frais réels	100% des frais réels
Chirurgie, incluant anesthésie et bloc opératoire	100% des frais réels	100% des frais réels	100% des frais réels
Honoraires des médecins et thérapeutes	100% des frais réels	100% des frais réels	100% des frais réels
Appareils et matériel chirurgicaux	100% des frais réels	100% des frais réels	100% des frais réels
Analyses et examens médicaux	100% des frais réels	100% des frais réels	100% des frais réels
Greffe d'organe	100% des frais réels	100% des frais réels	100% des frais réels
Psychiatrie et psychothérapie Hospitalisation et soins de jour uniquement. Conformément aux limites fixées par la loi LAMal/KVG.	100% des frais réels	100% des frais réels	100% des frais réels
Soins dentaires d'urgence avec hospitalisation La couverture est limitée aux accidents et à certaines maladies spécifiques selon LAMal. Il est vivement recommandé de vérifier que le traitement est pris en charge avant de recevoir les soins.	100% des frais réels	100% des frais réels	100% des frais réels
Hospitalisation de jour	100% des frais réels	100% des frais réels	100% des frais réels
Dialyse rénale	100% des frais réels	100% des frais réels	100% des frais réels

FORMULE HOSPITALISATION (suite)	PREMIUM	ESSENTIAL	BASIC**
Chirurgie ambulatoire	100% des frais réels	100% des frais réels	100% des frais réels
Soins à domicile ou dans un centre de convalescence Immédiatement après ou en remplacement d'une hospitalisation Conformément aux limites fixées par la loi LAMaI/KVG.	100% des frais réels	100% des frais réels	100% des frais réels
Rééducation Hospitalisation, soins de jour et médecine courante : doit commencer dans les 14 jours suivant la sortie d'hôpital après la fin d'un traitement médical/chirurgical pour une maladie/condition aiguë Conformément aux limites fixées par la loi LAMaI/KVG.	100% des frais réels	100% des frais réels	100% des frais réels
Transport local en ambulance	50% des frais réels, jusqu'à 500 CHF	50% des frais réels, jusqu'à 500 CHF	50% des frais réels, jusqu'à 500 CHF
Soins d'urgence en dehors de la zone de couverture Pour des déplacements d'une durée maximum de six semaines.	100 % des frais réels, 42 jours max.	100 % des frais réels, 42 jours max.	100 % des frais réels, 42 jours max.
Scanographie et IRM Hospitalisation et médecine courante.	100% des frais réels	100% des frais réels	100% des frais réels
Tomographie et scanographie-tomographie Hospitalisation et médecine courante.	100% des frais réels	100% des frais réels	100% des frais réels
Oncologie Hospitalisation, soins de jour et médecine courante	100% des frais réels	100% des frais réels	100% des frais réels
Maternité en division commune Hospitalisation et médecine courante	100% des frais réels	100% des frais réels	100% des frais réels
> Visites de contrôle (sept visites avant et une visite après l'accouchement)	100% des frais réels, 8 visites max.	100% des frais réels, 8 visites max.	100% des frais réels, 8 visites max.
> Échographies	100% des frais réels, 2 échographies max.	100% des frais réels, 2 échographies max.	100% des frais réels, 2 échographies max.
> Classes prénatales	100% des frais réels jusqu'à 150 CHF	100% des frais réels jusqu'à 150 CHF	100% des frais réels jusqu'à 150 CHF
> Conseils pour l'allaitement	3 séances	3 séances	3 séances
Complications de grossesse et à l'accouchement Hospitalisation et médecine courante.	100% des frais réels	100% des frais réels	100% des frais réels
Accouchement à domicile	100% des frais réels	100% des frais réels	100% des frais réels
Interruption de grossesse légale	100% des frais réels	100% des frais réels	100% des frais réels
Soins d'urgence sans hospitalisation	100% des frais réels	100% des frais réels	100% des frais réels
Soins dentaires La couverture est limitée aux accidents et à certaines maladies spécifiques selon LAMaI/KVG. Il est vivement recommandé de vérifier que le traitement est pris en charge avant de recevoir les soins.	100% des frais réels	100% des frais réels	100% des frais réels
Soins palliatifs	100% des frais réels	100% des frais réels	100% des frais réels
Soins de longue durée Conformément aux limites fixées par la loi LAMaI/KVG.	100% des frais réels	100% des frais réels	100% des frais réels
Séjour prescrit en station thermale	10 CHF par jour, 21 jours max.	10 CHF par jour, 21 jours max.	10 CHF par jour, 21 jours max.

## Franchises applicables

**Formule BASIC :** La franchise et le copaiement s'appliquent par personne et par année d'assurance sur toutes les garanties.

**Formules ESSENTIAL et PREMIUM :** la liste ci-dessous récapitule les franchises applicables aux couvertures Médecine courante, par personne et par année d'assurance. Pour réduire votre cotisation, il vous suffit de sélectionner la franchise la plus élevée. Veuillez noter qu'aucune franchise ne s'applique aux médicaments prescrits couverts par la LAMal et qu'elle ne s'applique qu'aux prestations marquées d'un \*.

	PREMIUM	ESSENTIAL	BASIC
Franchise Médecine courante 1	500 CHF	500 CHF	2'500 CHF et copaiement de 10%, dans la limite de 700 CHF
Franchise Médecine courante 2	1'000 CHF	1'000 CHF	
Franchise Médecine courante 3	1'500 CHF	1'500 CHF	

FORMULE MÉDECINE COURANTE SCORESTUDIES	PREMIUM	ESSENTIAL	BASIC**
<b>Plafond global</b>	<b>Illimité</b>	<b>Illimité</b>	<b>Illimité</b>
Téléconsultation avec notre partenaire dédié	Inclus	Inclus	Inclus
Honoraires de médecin généraliste*	100% des frais réels	100% des frais réels	100% des frais réels
Médicaments prescrits pris en charge par LAMal	100% des frais réels	100% des frais réels	100% des frais réels
Médecins spécialistes*	100% des frais réels	100% des frais réels	100% des frais réels
Analyses et examens médicaux*	100% des frais réels	100% des frais réels	100% des frais réels
Chiropraxie, analyses en laboratoire, médicaments, équipement médical prescrit par un chiropracteur*	100% des frais réels	100% des frais réels	100% des frais réels
Ostéopathie, homéopathie, médecine traditionnelle chinoise, acuponcture et podologie*	100% des frais réels	100% des frais réels	100% des frais réels
Consultations prescrites de kinésithérapeute et d'orthophoniste*	100% des frais réels	100% des frais réels	100% des frais réels
Psychiatrie et psychothérapie*	100% des frais réels	100% des frais réels	100% des frais réels
Preventive treatment* > Inoculations et vaccinations obligatoires et médicalement prescrites > Test VIH /SIDA > Examen gynécologique annuel	100% des frais réels	100% des frais réels	100% des frais réels
Équipement médical prescrit*	100% des frais réels	100% des frais réels	100% des frais réels
Traitement de la stérilité*	100% des frais réels	100% des frais réels	100% des frais réels
Nutritionniste*	12 séances max.	12 séances max.	12 séances max.

FORMULE OPTIQUE	PREMIUM	ESSENTIAL	BASIC**
Lunettes et lentilles de contact prescrites	200 CHF, tous les 2 ans	N/A	N/A

FORMULE DENTAIRE	PREMIUM	ESSENTIAL	BASIC**
<b>Plafond global</b>	<b>1 000 CHF</b>	N/A	N/A
Plombages simples, y compris les radiographies	2 max.	N/A	N/A
Extractions simples à l'exception des dents de sagesse	2 max.	N/A	N/A
Nettoyage dentaire	1 max.	N/A	N/A

FORMULE ASSISTANCE	PREMIUM	ESSENTIAL	BASIC**
Recherche et sauvetage	30'000 CHF	30'000 CHF	30'000 CHF
Rapatriement sanitaire	100% des frais réels	100% des frais réels	100% des frais réels
Rapatriement du corps	100% des frais réels	100% des frais réels	100% des frais réels
Présence parentale en cas de séjour à l'hôpital de plus de 7 jours Garantie disponible uniquement pour les traitements en dehors de la Suisse.	4'000 CHF	4'000 CHF	4'000 CHF
Vol de documents Garantie disponible uniquement pour les événements en dehors de la Suisse.	1'500 CHF	1'500 CHF	1'500 CHF
Transmission de messages urgents	100% des frais réels	100% des frais réels	100% des frais réels
Report du voyage en cas de changement des dates d'examen	150 CHF	150 CHF	150 CHF

NOTE :

#### Chambre d'hôpital

Ce terme désigne un séjour en service général comme indiqué dans le tableau des garanties. Tout autre type de chambres d'hôpital qui n'est pas inclus dans nos couvertures ScoreStudies (par exemple, chambre particulière ou semi-privée) sera remboursé à hauteur du prix d'une chambre en service général dans le même hôpital. Tous frais supplémentaires engagés devront être réglés par l'assuré.

#### APRIL International Care France

14 rue Gerty Archimède – 75012 Paris – France

S.A.S. au capital de 200 000 € - RCS Paris 309 707 72  
 Intermédiaire en assurances - Immatriculée à l'ORIAS sous le n°07 008 000 ([www.orient.fr](http://www.orient.fr))  
 Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) - 4 place de Budapest - CS 92459  
 - 75436 PARIS CEDEX 09 - FRANCE.  
 Produit conçu et géré par APRIL International Care France et assuré par Allianz (pour les garanties frais de santé) et Allianz Assistance (pour la garantie assistance).  
 NAF6622Z - N° IDENTIFIANT TVA FR60309707727

